

Séance du 14 DECEMBRE 2009

DELIBERATION N° BS 2009-12-34

OBJET: AVENANT N°1 AU MARCHE DE « MISSION DE RECONNAISSANCE GEOTECHNIQUE SUR LES SITES DE PIANA ET TEGHIME » LOT N°02 : QUAI DE TRANSFERT DE TEGHIME – AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT.


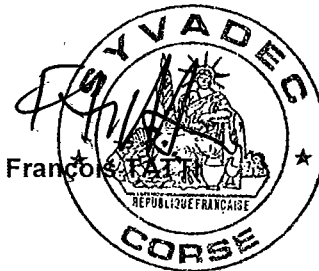
	L'an deux mil neuf, le quatorze décembre 2009 à 11 heures 00, L'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie au siège social du Syvadec, 5 bis rue du Colonel Feracci à Corté, Sous la présidence de Monsieur François TATTI, Président du SYVADEC.	
	15	8
	8	8

Mesdames :

Messieurs : François TATTI, Gilles GIOVANNANGELI, Pierre GUIDONI, Xavier POLI, Jean-Pierre GIORDANI, Paul LIONS, Paul GUIDICELLI et Jean-Louis MASSIANI.

Mesdames :

Messieurs : Ange ROVERE, Jean PAJANACCI, Jean-Jacques PADOVANI, José GIANCILY, Ange-Pierre VIVONI, Antoine GREANI et Jean-Baptiste GIFFON.

	Acte rendu exécutoire après VISA de la Sous-préfecture de Corté du :	et publication (affichage) ou notification du :
	Monsieur Gilles GIOVANNANGELI	Le Président,
	10 novembre 2009	  François TATTI REPUBLIQUE FRANÇAISE CORSE
	10 novembre 2009	
	10 novembre 2009	

Objet : Avenant n°1 au marché de « Mission de reconnaissance géotechnique sur les sites de Piana et Teghime » Lot n°02 : Quai de transfert de Teghime – Autorisation de signature de l'avenant.

Un marché public de Mission de reconnaissance géotechnique sur les sites de Piana et Teghime a été conclu par le SYVADEC, pour le lot n°02 : Quai de transfert de Teghime, avec l'entreprise IMS RN Agence de Corse, (ZA N°25, 20250 Corte), pour un montant de 8 639,00 € HT.

L'avenant n°1 au lot n°02 traite de la réalisation d'essais pressiométriques complémentaires avec enregistrements de paramètres de forage sur le site de Teghime.

RAPPORT DE PRESENTATION

I – OBJET DE L'AVENANT ET NATURE ET ETENDUE DES BESOINS A SATISFAIRE

L'avenant n°1 traite de la réalisation d'essais pressiométriques complémentaires avec enregistrements de paramètres de forage sur le site de Teghime, dans le cadre du marché de mission de reconnaissance géotechnique (lot n°02), notifié le 20/11/2009, à l'entreprise IMS RN Agence de Corse, ZA de Corte, N°25, 20250 CORTE.

En effet, l'emprise du projet dans le cadre du marché de Maîtrise d'œuvre sur le site a été modifiée pour permettre l'élargissement de la voirie d'accès au pont bascule.

Ainsi, il est apparu nécessaire de réaliser ces essais complémentaires qui ne pouvaient être prévus lors de la passation du marché de reconnaissance géotechnique.

II – ECONOMIE GENERALE

La réalisation de ces essais complémentaires représentent une plus value de 6,29% par rapport au montant initial du marché, soit un montant de 544 € HT.

Après lecture du rapport de présentation, Monsieur François TATTI demande au bureau de l'autoriser à signer l'avenant n°1 au lot n°02 du marché de Mission de reconnaissance géotechnique sur les sites de Piana et Teghime.

Ces explications entendues, Monsieur le Président demande au Bureau Syndical de se prononcer sur la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Bureau Syndical :

**8 membres présents,
A l'unanimité,**

- Donne acte au rapporteur des explications ci-dessus détaillées,
- Autorise le Président à signer l'avenant n°1 au lot n°02 pour le marché de « Mission de reconnaissance géotechnique sur les sites de Piana et Teghime »,
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, financier et technique de la présente délibération.

Sous-Préfecture de CORTE
15 DEC. 2009
ACCUSE DE RECEPTION

Fait à Corte, le 14 Décembre 2009
Extrait certifié conforme
Le Président,


François TATTI

